

Date : 15/10/2014

Cash Express met le paquet sur la garantie

Par : Olivia Leroux



L'enseigne d'achat-vente **Cash**

Express garantit désormais 6 mois l'ensemble de ses produits. Objectif : rassurer les consommateurs encore réticents à se tourner vers l'occasion.



L'**occasion** est dans l'air du temps. En témoigne, outre le succès d'un site de petites annonces entre particuliers comme Leboncoin, le développement soutenu des enseignes d'**achat-vente cash** ces dernières années. Pour autant, certains consommateurs restent réticents au modèle, freinés notamment, indique une étude récente de l'Ademe, par l'absence de garanties sur leurs achats. Afin de les rassurer et d'élargir ainsi sa clientèle, **Cash Express**, n°2 du secteur en nombre de magasins (115 **franchises** en France, 2 en Belgique et 1 au Portugal ; 80 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013) innove en offrant, depuis le 8 octobre, une **garantie** de 6 mois sur tous ses produits d'occasion. C'est le double de ce que l'enseigne proposait jusqu'ici, et elle est à ce jour la seule à être allée si loin. Une "*nouvelle étape dans l'engagement de respect de ses clients que Cash Express poursuit depuis toujours*", souligne la tête de réseau.

Évaluation du site

Site du magazine Franchise Magazine. Le site permet de rentrer en contact avec des experts et diffuse en outre des articles et analyses concernant les enseignes franchisées.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 10

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine